

## Communiqué de presse

9 février 2021 - N° 3

### Renouvellements P&C de janvier 2021

## **SCOR enregistre d'excellents renouvellements au 1<sup>er</sup> janvier 2021, avec une croissance des primes de 15,9%**

SCOR commence l'année 2021 avec d'excellents renouvellements, conformes aux prévisions présentées lors de sa Journée Investisseurs en septembre 2020, où le Groupe fut l'un des tout premiers réassureurs à souligner les perspectives très favorables du marché de la (ré)assurance de dommages et de responsabilité.

Les conditions de marché pour les traités de réassurance se sont nettement améliorées, portées, comme prévu, par des hausses tarifaires et une amélioration des termes et conditions pour l'ensemble des lignes d'affaires et l'ensemble des zones géographiques.

SCOR a pleinement tiré parti de ces conditions de marché favorables, enregistrant une croissance de 15,9 % à taux de change constants<sup>1</sup> de ses primes de réassurance lors des renouvellements de janvier 2021. Les primes augmentent de EUR 472 millions pour atteindre EUR 3,445 millions, avec une hausse tarifaire moyenne de 7,8 %. SCOR est parvenu à obtenir des conditions préférentielles avec de nombreux clients clés, et a bénéficié d'une amélioration générale des clauses contractuelles, notamment avec la mise en place d'exclusions en cas de maladie contagieuse, pour les lignes d'activité à développement court ainsi que pour certaines lignes d'activité à développement long.

Pour ce qui est de l'assurance de spécialités, dont la souscription est étalée toute l'année, les tendances de marché sont encore plus favorables que celles des traités de réassurance. SCOR Global P&C enregistre ainsi une croissance des primes brutes de 16 % sur l'année 2020, sur fond de relèvements tarifaires de 23 % pour les grands risques industriels et commerciaux.

Ces renouvellements réussis attestent de la grande qualité du fonds de commerce de SCOR et de la pertinence de son modèle économique pour saisir les opportunités de marché, en tirant parti tant de sa plateforme de réassurance que de sa plateforme d'assurance de spécialités. L'amélioration significative de la rentabilité technique du portefeuille de risques se reflètera progressivement dans les résultats financiers des trimestres à venir.

SCOR anticipe une poursuite de l'amélioration du marché lors des prochains renouvellements en 2021 et en 2022. Le Groupe est bien positionné pour en tirer pleinement parti, tant en assurance qu'en réassurance, grâce sa plateforme de souscription globale.

Dans cet environnement de marché porteur, SCOR confirme les hypothèses présentées lors de la Journée Investisseurs de septembre 2020, avec notamment une tendance à la baisse du ratio combiné, à 95% et en-deçà, pour l'exercice comptable 2021.

### **Renouvellements des traités de réassurance P&C de janvier 2021**

Les renouvellements de janvier 2021 ont marqué une nette accélération de l'amélioration tarifaire sur le marché de la réassurance de dommages et de responsabilité, après plusieurs années caractérisées par une sinistralité élevée liée aux catastrophes naturelles, une hausse du coût de la sinistralité « attritionnelle » et la faiblesse des taux d'intérêt. La demande de réassurance a été soutenue, portée par une hausse générale de l'aversion aux risques, et SCOR a su tirer pleinement parti de la qualité de ses relations avec ses clients et de la solidité de son positionnement pour obtenir des hausses tarifaires

<sup>1</sup> Taux de change au 31 décembre 2020

## Communiqué de presse

9 février 2021 - N° 3

significatives. SCOR a axé son développement sur l'Europe, sur les marchés en forte croissance et sur les traités de spécialités dits « *Global Lines* », en gérant activement son portefeuille de risques de manière à cibler les zones géographiques et les lignes d'activité les plus favorables.

Portefeuille de réassurance renouvelé au 1<sup>er</sup> janvier 2021<sup>1</sup> :

	Primes renouvelées (EUR millions)	Variation par rapport à janvier 2020	Principaux facteurs de croissance
Treaty P&C Lines <sup>2</sup>	2 471	+12,2 %	Europe Marchés en forte croissance
Treaty Global Lines <sup>3</sup>	973	+26,4 %	Agriculture Crédit caution
<b>TOTAL</b>	<b>3 445</b>	<b>+15,9 %</b>	

1. Environ 64 % des primes de réassurance, soit 45 % du total des primes de SCOR Global P&C, sont renouvelées en janvier (hors apport de capacité aux syndicats Lloyd's en tant que tierce partie).
2. La catégorie *Treaty P&C Lines* inclut les branches Dommages, Dommages cat., Responsabilités, Automobile et d'autres lignes d'affaires apparentées (Assurances de personnes, Nucléaire, Terrorisme, Risques spéciaux, Extension de garantie automobile et Rétrocession).
3. La catégorie *Treaty Global Lines* inclut les branches Agriculture, Aviation, Crédit Caution, Assurance décennale, *Engineering*, Marine et Énergie, Espace, et Cyber.

La rentabilité technique globale du portefeuille de réassurance renouvelé en janvier 2021 s'est améliorée significativement. L'ensemble des zones géographiques et l'ensemble des lignes d'activité contribuent à cette amélioration. Les hausses tarifaires ont été supérieures à la croissance estimée du coût du risque. La rentabilité technique du portefeuille de risques a également été accrue grâce à une amélioration des termes et conditions contractuels, avec notamment la mise en place de clauses d'exclusion en cas de maladie contagieuse chaque fois que cela était jugé nécessaire. SCOR estime que le cycle de marché porteur actuel se poursuivra en 2021 et en 2022.

### Point sur l'assurance de spécialités

Avec son activité d'assurance de spécialités, SCOR continue à bénéficier pleinement d'un effet cumulatif marqué des hausses tarifaires successives pour les grands risques industriels et commerciaux, en particulier les lignes d'activité à déroulement court, qui représentent la grande majorité du portefeuille de risques. En 2020, le portefeuille de risques a crû de 16 % par rapport à 2019, bénéficiant d'une hausse tarifaire moyenne de 23 %, grâce à la généralisation – tant en termes géographiques qu'en termes de lignes d'activité – de la dynamique tarifaire positive amorcée en 2018. La croissance rentable enregistrée par le Groupe en 2020 pour son activité d'assurance de spécialités confirme l'intérêt de sa plateforme de souscription globale, qui lui permet de gérer activement le développement de son portefeuille de risques vers les marchés bénéficiant des conditions les plus favorables.

### Perspectives pour les renouvellements à venir en 2021

SCOR prévoit la poursuite des hausses tarifaires et de l'amélioration des termes et conditions lors des renouvellements d'avril et de juin/juillet 2021. Le Groupe est bien placé pour accompagner ses clients, saisir les opportunités de marché et poursuivre sa croissance rentable, en tirant parti de sa plateforme de souscription globale.

## Communiqué de presse

9 février 2021 - N° 3

**Jean-Paul Conoscente, Directeur général de SCOR Global P&C, déclare :** « Les renouvellements de janvier 2021 ont marqué une nette accélération de l'amélioration tarifaire sur le marché de la réassurance de dommages et de responsabilité. Dans cet environnement de marché porteur, nous avons tiré pleinement parti de la solidité de notre positionnement et de la qualité des relations avec nos clients pour enregistrer une forte croissance rentable, marquée par une amélioration significative de la rentabilité de notre portefeuille de risques pour l'ensemble des lignes d'affaires et l'ensemble des zones géographiques. Pour ce qui est des renouvellements à venir, nous avons la conviction que les hausses tarifaires et l'amélioration des termes et conditions vont se poursuivre. Nous confirmons les hypothèses de croissance et de rentabilité technique pour 2021 annoncées lors de notre Journée Investisseurs de septembre 2020, revues à la hausse par rapport à ce que prévoyait notre plan « Quantum Leap ». »

\*

\* \*

### Contacts

#### Communications

Jérôme Guilbert  
+33 (0)1 58 44 79 19  
[jguilbert@scor.com](mailto:jguilbert@scor.com)

#### Relations Investisseurs

Olivier Armengaud  
+33 (0)1 58 44 86 12  
[oarmengaud@scor.com](mailto:oarmengaud@scor.com)

[www.scor.com](http://www.scor.com)

LinkedIn: [SCOR](#) | Twitter: [@SCOR\\_SE](#)

### Généralités

Les chiffres présentés dans ce document peuvent ne pas correspondre exactement aux totaux des tableaux et du texte. Les pourcentages et les variations en pourcentage sont calculés sur des chiffres complets (y compris les décimales) ; par conséquent, le document peut contenir des différences non significatives dans les sommes et les pourcentages en raison des arrondis. Sauf indication contraire, les sources pour le classement des entreprises et les positions sur le marché sont internes.

### Déclarations prévisionnelles

Ce document contient des déclarations et des informations prévisionnelles sur les objectifs de SCOR, notamment en ce qui concerne ses projets actuels ou futurs. Ces déclarations sont parfois identifiées par l'utilisation du futur ou du mode conditionnel, ainsi que par des termes tels que "estimer", "croire", "avoir pour objectif de", "avoir l'intention de", "s'attendre à", "aboutir à", "devoir" et autres expressions similaires. Il convient de noter que la réalisation de ces objectifs et de ces déclarations prévisionnelles dépend des circonstances et des faits qui se produiront à l'avenir.

Les déclarations prévisionnelles et les informations relatives aux objectifs peuvent être influencées par des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de modifier sensiblement les résultats, les performances et les réalisations futurs prévus ou attendus par SCOR.

## Communiqué de presse

9 février 2021 - N° 3

L'impact de la crise du Covid-19 sur les activités et résultats de SCOR ne peut toujours être évalué avec précision à ce stade, compte tenu de l'incertitude liée à la fois à l'ampleur et à la durée de la pandémie de Covid-19 ainsi qu'aux effets possibles des futures décisions gouvernementales et / ou évolutions juridiques dans ce contexte. Cette incertitude découle de la grande difficulté à formuler des hypothèses solides sur l'impact de cette crise en raison du manque d'événements comparables, de la nature persistante de la pandémie et de ses répercussions profondes sur l'économie mondiale, la santé de la population ainsi que sur les clients et partenaires de SCOR. Ces hypothèses comprennent notamment :

- la durée de la pandémie, son impact sur la santé à court et long terme,
- la disponibilité, l'efficacité et le taux d'utilisation des vaccins;
- la réponse des organes gouvernementaux à l'échelle mondiale (y compris exécutifs, législatifs et réglementaires);
- les actions judiciaires ou influences sociales potentielles;
- la couverture et l'interprétation des contrats de SCOR dans ces circonstances;
- l'évaluation de l'estimation du sinistre net et de l'impact des mesures d'atténuation des sinistres.

Par conséquent,

- toutes les évaluations et les chiffres en résultant présentés dans ce document sont nécessairement des estimations approximatives basées sur des analyses évolutives, et comprennent un large éventail d'hypothèses théoriques, qui sont encore très évolutives ;
- A ce stade, aucun des scénarios, évaluations, analyses d'impact ou chiffres ne peut être considéré comme certain ou définitif.

Les informations relatives aux risques et incertitudes pouvant affecter l'activité de SCOR sont présentées dans le document de référence universel 2019 déposé le 13 mars 2020 sous le numéro D.20-0127 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et dans le rapport financier semestriel de SCOR SE pour le semestre clos le 30 juin 2020 disponible sur le site Internet de SCOR [www.scor.com](http://www.scor.com)

En outre, ces déclarations prévisionnelles ne sont pas des "prévisions de bénéfice" au sens de l'article 1 du règlement délégué de la Commission (UE) 2019/980.

### Informations financières

Sauf mention contraire, les chiffres contenus dans ce document n'ont pas été audités.

Sauf mention contraire, tous les chiffres sont présentés en euros.

Les montants éventuellement cités relatifs à une période postérieure au 30 septembre 2020 ne doivent pas être interprétés comme des éléments financiers prévisionnels pour la période concernée.

Toutes les définitions figurent en Annexe de la présentation.

Sauf mention contraire, tous les chiffres sont présentés à taux de change constant au 31 décembre 2020.

Sauf mention contraire, tous les chiffres sont présentés sur la base de l'information disponible au 21 janvier 2021.